

## Présentation

### Malaise dans la dénomination

Patrick Sériot

(Lausanne - Saint-Pétersbourg)

S'il ne fait guère de doute que la Chine et le Japon forment des espaces culturels très étrangers au nôtre, il n'en va pas de même pour ce qu'on appelait autrefois « l'autre Europe », un peu semblable mais pourtant un peu différente de la partie occidentale. Notons que le consensus, ici, fait rapidement défaut : on serait bien en peine de dire où passe la limite entre ces deux ensembles : Milan Kundera était indigné à l'idée que Prague puisse se trouver en Europe de l'Est, c'était pour lui le centre de la *Mitteleuropa*. En revanche, il considérait que la Russie est « en Asie de l'Ouest »... Quant à la Grèce, le rêve d'être à l'origine de la civilisation occidentale est souvent contrebalancé par une appartenance balkanique fortement marquée. Les points cardinaux sont d'une piètre utilité pour définir des univers culturels, qu'on pense au binôme flou « Orient / Occident ».

Cet ensemble de questions a été abondamment traité par les spécialistes d'histoire, de science politique, de littérature, de sociologie et même de sociolinguistique. Il reste cependant un pan entier du savoir qui mérite d'être exploré systématiquement dans une optique comparative : il s'agit du discours sur la langue, en gros, au-delà du Danube, et plus exactement, des incessantes querelles sur le *nom des langues*, cache-misère d'une profonde incertitude identitaire, attisée par une longue histoire d'occupations impériales et de renouveaux nationaux à l'époque romantique, puis postcommuniste, dans ce monde où les représentations prennent parfois le pas sur les référents, où bien des gens pensent qu'un peuple sans ethnonyme ou une langue sans glottonyme *n'existent pas*.

Prenant la suite d'une série d'ouvrages inaugurée par Andrée Tabouret-Keller (voir ici même sa préface), ce recueil rassemble des

contributions d'auteurs, tous engagés dans une commune réflexion sur une question traditionnelle de sémiotique : est-ce la chose qui reçoit un nom ou le nom qui fait la chose ? Or cette interrogation, aussi ancienne que la *Cratyle* de Platon, reçoit un éclairage nouveau si on la confronte au domaine de cette autre Europe, si proche et si lointaine, du moins si lointaine des représentations jacobines du rapport de la langue à la nation. Mais il y a plus encore : c'est bien la question de base de la linguistique générale qui risque d'être ici malmenée : *qu'est-ce qu'une langue* ? quelles en sont les limites ? l'ukrainien est-il un dialecte méridional du russe (la partie) ou une langue à part entière (un autre tout) ? mais le ruthène est-il ou non de l'ukrainien ? le kachoube est-il ou non du polonais ? le serbe et le croate sont-ils deux langues *différentes* ou bien la *même* langue ? Mais la question est-elle correctement posée ? Le tout et la partie, le commencement et la fin, la langue et le dialecte, toutes ces oppositions semblent engagées dans une ronde endiablée qui réjouirait les amateurs de disputes scolastiques nominalistes, si les enjeux n'étaient pas si tragiques, si tant de violence — pas seulement verbale — ne sous-tendait les interminables discussions, diatribes et imprécations, dont le *nom* de la Macédoine n'est qu'un exemple parmi tant d'autres.

C'est qu'ici se mêlent de façon inextricable, ce qui est loin d'être patent pour des francophones, linguistique et idéologies politiques. C'est que le *nom* d'une langue parlée chez le voisin permet des revendications irrédentistes, à condition toutefois de considérer que la langue, incarnée dans son *nom*, est la preuve de l'appartenance ethnique de ses locuteurs, censée être supérieure, ou antérieure, à leur citoyenneté. Ainsi, en Crimée, des citoyens ukrainiens russophones peuvent être considérés comme des *Russes* par une grande puissance voisine, jouant sur l'ambiguïté de l'identité nominale, comme si les Belges wallons étaient des *Français* ou les Alsaciens des *Allemands*.

Ce recueil, destiné à un lectorat plus large que les spécialistes du terrain, pose de front la question *Pourquoi est-il plus facile de compter les noms que de compter les langues* ? Une réponse est que, tant qu'on ne définira pas à l'avance si l'on parle de langue standard, de langue officielle, de langue parlée courante, de langue du peuple, de langue maternelle ou de langue des linguistes et des grammairiens, il n'y a aucune possibilité de sortir du piège d'un référent fuyant. Il y a beaucoup plus de variétés d'insectes que de langues, mais si on peut *compter* les premiers, il n'en va pas de même pour les secondes : les langues ne sont pas des objets dénombrables, sauf si elles sont standardisées, officialisées, au risque de n'être pas vraiment la langue réellement parlée par les locuteurs qui se reconnaissent sous son nom. Quant à l'objet propre de la linguistique, il est ici d'une piètre utilité, étant défini dans une approche théorique, alors que son objet empirique n'a que des frontières floues et mouvantes.

Par-delà les conflits politiques bien connus, les disputes sur le nom des langues au-delà du Danube devraient pourtant interroger les philosophes, les sémioticiens, les linguistes et les historiens des idées. La *preuve par le nom*, loin d'être une singularité du terrain ici étudié, semble remonter à un archétype fort ancien et, semble-t-il, universel, qui fait du nom un substitut intrinsèque de la chose. Ainsi, les textes médiévaux évoquant l'idiome parlé par les populations slavophones de la région de Ljubljana/Laibach mentionnent une « *sclavica lingua* ». Ce terme latin doit-il être traduit par « slave » ou par « slovène » ? En fonction du choix de traduction, on fera remonter l'origine de la langue slovène à des époques différentes, supports de discours scientifiques ou patriotiques. La preuve par le nom est la plaie de la toponymie, si souvent invoquée dans notre domaine pour justifier l'appartenance d'un territoire à une langue, *donc* à une nation. La valse des noms donne le vertige : il y a des doublets : Breslau / Wrocław, des triplés : Bratislava / Preßburg / Poszóny, et même des sextuplés : Leopold (Leopol) / Lemberg / Lwów / L'viv / L'viv / Lemberik<sup>1</sup>. Cet emballement des appellations met à mal la sûreté identitaire que représente le nom qui, bien que « propre », est toujours susceptible de *traduction*. C'est pourtant sur cette preuve illusoire que s'appuie le raisonnement substantialiste, ou « réaliste » en termes scolastiques, pour appuyer sa revendication de filiation, de première, ancienne et primordiale occupation : si le nom est consubstantiel à la chose, il importe d'affirmer haut et fort posséder le nom juste : le slovène sera *en réalité* le vénète<sup>2</sup>, le roumain n'est autre que du *romain*, le lituanien du *latin*, etc.

Si l'albanais parlé dans le nord de la Grèce a pour nom *alvanika*, il est le *même* que celui parlé en Albanie, alors que s'il est dénommé *arvanitika*, il s'agit d'une *autre* langue, privée de lien avec l'idiome parlé de l'autre côté de la frontière (P. Trudgill). De même, les albanophones ou hellénophones d'Ukraine sont à la recherche du *vrai nom* qui doit être donné à leur langue, quitte à perdre leur identité propre (N. Bichurina). Quant à I. Jacobberger et M. Zerva, elles montrent que la dualité des noms de la langue grecque implique celle des référents mais que l'instauration

---

1. Encore une fois, les querelles toponymiques en Europe orientale ne sont en rien une singularité. Ainsi la ville de Dunkerque, dont le nom original flamand est Dunkirke ('église sur la dune') est dénommée Dünkirchen par le géographe allemand Fr. Ratzel (*Deutschland. Einführung in die Heimatkunde*, Berlin, 1898), pour prouver que le flamand n'est qu'un dialecte de l'allemand, et par conséquent que le territoire allemand authentique s'étend jusqu'au Pas-de-Calais.

2. Voir Patrick Sériot, « Les nations sont-elles de la compétence des linguistes ? », *La Bretagne linguistique*, n° 12, Brest, 2016, p. 135-146 ; id. « La linguistique du ressentiment : langue primitive, langue imaginaire et souffrance identitaire en Europe orientale », *Langues imaginaires et imaginaire de la langue*, Études réunies par Olivier Pot, Genève, Droz, 2017, p. 349-376 ; Patrick Sériot, Elena Bulgakova, Andreja Eržen, « La linguistique populaire et les pseudo-savants », *Pratiques*, n° 139-140, 2008, p. 149-162.

d'un régime démocratique après la chute du régime des colonels (1974) a changé le référent tout en gardant le nom de langue grecque. Si les Moldaves parlent roumain ou si les Macédoniens parlent bulgare, alors c'est leur entité étatique qui se trouve niée par leur voisin (P. Sériot). Si le tchèque et le slovaque sont deux variétés d'une seule et même langue tchécoslovaque, alors l'existence de l'État « tchéco-slovaque » en 1918 est justifiée *en nature* (L. Ďurovič). Mais, dans l'autre extrême, le tchèque de Moravie est-il du tchèque ou du morave ? à partir de quel seuil (nombre de lexèmes) peut-on parler d'une autre langue ? où sont les limites ? (O. Bláha). Les points de vue s'affrontent pour décider si les noms de la langue parlée en Lituanie prouvent ou non son origine latine (P. Dini et G. Subačius). Une langue autrefois (il n'y a pas si longtemps) appelée « serbo-croate » a maintenant éclaté en 59 dénominations (P. Garde), mais qu'a-t-elle gagné ? M. Moser et S. Wakoulenko montrent que « langue » et « peuple » (ou nation « ?) étaient désignés autrefois par le même mot *jazyk* chez les Slaves de l'Est, et que les disputes pour savoir si les habitants de Kiev au x<sup>e</sup> siècle parlaient vieux-russe ou vieil-ukrainien sont sans issue. V. Geronimi nous présente un Croate du xvii<sup>e</sup> siècle inventeur d'une langue panslave censée être *compréhensible* par tous les Slaves mais se soldant par un échec. Enfin L. Formigari, à propos de la langue allemande des Juifs d'Allemagne et d'Autriche, rappelle avec justesse le conflit de deux approches du nom des langues, entre jacobinisme et romantisme, lequel fait du passé un réservoir inépuisable de larmoyante nostalgie.

La sémiotique permet de penser autrement la sociolinguistique et la politique linguistique. Cet ensemble de textes a l'ambition de rappeler que le discours sur la langue repose sur des options politiques, que la collusion étonnante de l'idéologie romantique et du positivisme fait penser que toute nation se définit par sa langue et que toute langue informe une nation. Or c'est un problème ontologique qui affleure derrière le nom : si tout État (entité de souveraineté territoriale) doit reposer sur une nation constitutive, elle-même définie par sa langue, il suffit de dénier au voisin le *nom* de sa langue pour pouvoir en revendiquer le territoire. C'est bien une pensée magique, archaïque, qui apparaît ainsi, comme si refuser le signe permettait de détruire le référent. Si une langue porte un faux nom, alors la nation correspondante n'en est pas une, et par conséquent l'État qui en serait la base n'a pas le *droit* à l'existence. On passe de l'ontologique au juridique, de l'épistémique à l'ontique. Faisons alors l'hypothèse, certes extrême, que, dans le domaine qui nous intéresse, c'est le nom qui fait (l'illusion de) la chose, et non la chose qui fait (la pseudo-transparence du) nom. L'objet de la linguistique sera alors libéré du poids de la haine, des conflits de territoire et de l'interminable querelle des noms. Les êtres humains pourraient-ils alors vivre ensemble en paix dans cette autre Europe, cet autre nous-même ?